



HAUT-LANQUEDOC



PROJET ASSOCIATIF

2024 - 2030*

cpie du haut-languedoc



CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DU HAUT-LANQUEDOC
Place De Lattre de Tassigny - 34 220 Saint-Pons de Thomières
09 77 47 59 87 / contact@cpiehl.org
www.cpiehl.org



* validé en septembre 2024

UN PROJET ASSOCIATIF : POURQUOI ET COMMENT ?

L'objet du CPIE du Haut-Languedoc est la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ce projet associatif est une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres du CPIE du Haut-Languedoc et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de l'association et du contexte extérieur.

Il répond à 3 questions :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons nous aller ?
- Comment voulons-nous y aller ?

Les objectifs de ce projet associatif sont les suivants :

- définir le cadre des actions de l'association et donner du sens à nos actions
- fédérer les adhérents, les bénévoles et les salariés autour d'une vision collective de l'avenir de l'association et de ses projets,
- améliorer la lisibilité de notre projet sur le territoire, mieux faire connaître l'association auprès de nos partenaires.

Nous avons mis en place un collectif composé de salariés et d'administrateurs dès 2022. Nous avons travaillé en plusieurs étapes en organisant plusieurs rencontres : rappel de l'historique, travail sur la fresque du climat, analyse MOFF de notre association (Menaces - Opportunités - Forces - Faiblesses), travail sur les valeurs puis validation en Assemblée Générale 2022, travail sur les missions et les objectifs. L'objectif était de prendre le temps de la réflexion, co-construire une feuille de route et que chacun puisse se l'approprier.

Septembre 2024



LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DU HAUT-LANUEDOC

Une association qui agit, avec vous, pour l'environnement

RÉSUMÉ D'UNE LONGUE HISTOIRE

UN CONTEXTE FAVORABLE À L'ÉMERGENCE DE NOTRE ASSOCIATION

Dès 1972 avec le Comité Interministériel pour la Nature et l'Environnement et la création des Centres Spécialisés dans la Pédagogie de Terrain.

1973 : création du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

1975 : création des premiers CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement)

1977 : création de l'Union Nationale des CPIE. L'Union nationale des CPIE. L'Union Nationale des CPIE délivre un label CPIE , renouvelable tous les 10 ans.

Création de l'Association de gestion du CPIE du Haut-Languedoc à l'initiative des élus du Pnr du Haut-Languedoc, afin d'assurer la fonction pédagogique du Pnr HL. Le président du CPIE HL est le président du Pnr. Le siège social est à St Pons de Thomières.

Le sigle CPIE signifie dorénavant « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ». Le siège social du CPIE HL est transféré à La Salvetat sur Agout.

Création de l'Union Régionale des CPIE d'Occitanie regroupant 13 CPIE, dont le CPIE HL.

1981 1983 1993 1997 2003 2013 2017 2022

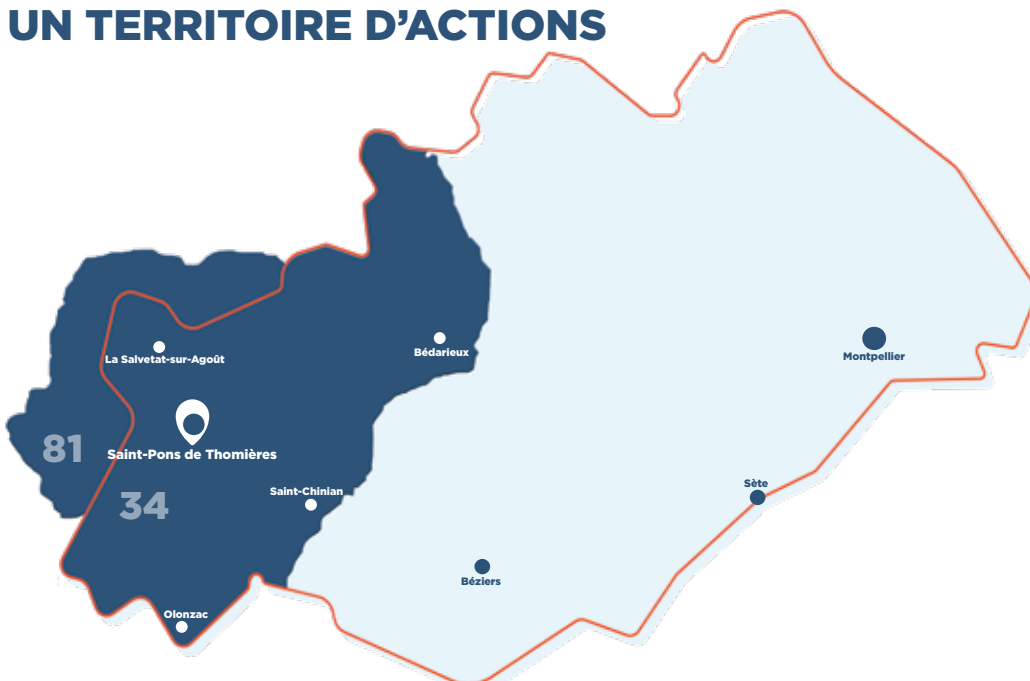
Renouvellement du label CPIE.

Obtention du label CPIE délivré par l'union nationale des CPIE puis renouvellement en 1993.

Renouvellement du label CPIE. La gouvernance de l'association s'élargit progressivement aux adhérents issus de la société civile.

Le siège social CPIE HL revient à St Pons de Thomières.

UN TERRITOIRE D'ACTIONS



Statutairement, le CPIE mène ses actions sur la partie héraultaise du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et sa périphérie

LE RESEAU DES CPIE : UNE DYNAMIQUE EN PERPETUELLE EVOLUTION

LABEL CPIE ET ENGAGEMENTS

Le label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement est attribué aux associations à fort ancrage territorial qui sont engagés sur un ensemble de champs allant de l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, à l'ingénierie de projet, l'animation du dialogue territorial et l'accompagnement des territoires dans la mise en oeuvre de leurs politiques environnementales. Attribué par l'Union Nationale des CPIE, le label est renouvelable tous les 10 ans suite à une démarche d'évaluation.

Via le label, nous nous engageons à adhérer à la charte de l'UNCPIE mettant en avant les valeurs :

- Un humanisme qui impose d'envisager notre avenir en pleine responsabilité, tenant compte de nos interdépendances avec le patrimoine vivant ;
- Les principes fondateurs de l'Éducation Populaire : l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice dans une perspective de transformation sociale ;
- Le respect et la protection de toutes les composantes du vivant, des écosystèmes et de la qualité de l'environnement physique qui en conditionne l'existence ;
- La démarche scientifique, nourrie des travaux de la recherche mais aussi des savoirs de l'expérience, ouverte aux questionnements, processus toujours ouvert de développement des connaissances.

Les associations labellisées CPIE sont regroupées et organisées au sein de l'Union Nationale des CPIE.

Le réseau des CPIE a eu 50 ans en 2022. Après avoir fait émerger le concept d'éducation à l'environnement et la sensibilisation dans les années 70 ; il a, à partir des années 90, développé une expertise environnementale en favorisant des partenariats avec les collectivités territoriales dans un contexte de décentralisation.

Aujourd'hui, nous nous trouvons aux portes d'une nouvelle époque pionnière : la posture du CPIE inclut celle d'un facilitateur de la transition écologique par la co-construction et l'action commune en territoires.

LES CPIE DOIVENT INVESTIR UNE TRIPLE POSTURE



PÉDAGOGUE

Interpeller sur les enjeux de société et donner des clés de compréhension,
Aider à la prise de décision éclairée,
Porter à connaissance et diffuser au plus grand nombre.
Permettre de monter en compétence.



EXPERT ENVIRONNEMENTAL

Mener des études,
Produire des connaissances scientifiques sur un sujet,
Améliorer la connaissance.



FACILITATEUR

Conseiller et aider au cheminement,
Favoriser le débat et l'expression de la pluralité des points de vue,
Mettre en relation et favoriser le passage à l'action commune.

UNE DÉCLINAISON RÉGIONALE DE NOTRE RÉSEAU

L'Union Régionale des CPIE d'Occitanie regroupe 13 CPIE répartis sur 9 départements.

Les 5 missions de l'URCPIE sont : représentation et plaidoyer au niveau régional, veille et prospective, ingénierie de projets, accompagnement des CPIE, animation de la vie de réseau.

L'UR permet la co-construction de projets d'envergure régionale avec des déclinaisons dans notre territoire d'action.

NOTRE ASSOCIATION

NOS AGREMENTS, NOS ENGAGEMENTS

Association d'Intérêt Général :



Agrément association éducative complémentaire de l'enseignement public

Agrément
« association
complémentaire
de l'enseignement public »

Agrément Jeunesse et Education Populaire

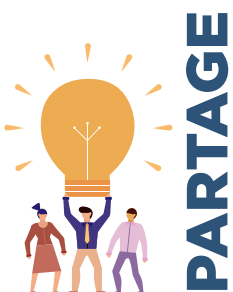
A ce titre, nous nous engageons à développer les valeurs suivantes :

- la liberté de conscience
- le respect du principe de non-discrimination
- un fonctionnement démocratique
- la transparence de sa gestion
- l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes



NOS VALEURS ESSENTIELLES

Les valeurs du CPIE du Haut-Languedoc reflètent bien sûr notre appartenance au réseau . Elles ont été écrites puis validées lors de l'assemblée générale du 20 mai 2022 par un atelier participatif :



PARTAGE

COMPÉTENCES, EXPERTISE

ENGAGEMENT

INTELLIGENCE COLLECTIVE

CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

RESPECT

UTILITÉ SOCIALE

CRÉATIVITÉ

INITIATIVES



LE PROJET ENVIRONNEMENTAL DU CPIE DU HAUT-LANGUEDOC

3 AXES DE TRAVAIL

AXE 1 AGIR POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Maintenir et recréer des habitats favorables à la biodiversité

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE
SENSIBILISER
CRÉER DES HABITATS FAVORABLES
ÊTRE IDENTIFIÉ COMME STRUCTURE RELAIS, RESSOURCES

AXE 2 AGIR POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES

Accélérer les changements de comportements et modes de consommation

RÉDUIRE LES DÉCHETS, LA CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE
INFORMER ET PROPOSER DES ALTERNATIVES

AXE 3 AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Favoriser les pratiques respectueuses de notre santé et de l'environnement

ENCOURAGER LES PUBLICS À DÉVELOPPER ET ENTREtenir DES RELATIONS AVEC LA NATURE
INTÉGRER LES ENJEUX DE SANTÉ-ENVIRONNEMENT DANS LES HABITUDES QUOTIDIENNES

NOS OBJECTIFS

NOS GRANDES MISSIONS

ÊTRE À L'INITIATIVE ET ANIMER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DE TOUS LES PUBLICS

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

NOS RÉPONSES AUX ENJEUX

Encourager le public à sortir pour se reconnecter à son environnement

Faciliter la co-construction de projets

Faciliter l'appropriation des enjeux du territoire par ses habitants ... pour leurs donner envie d'y vivre, d'y travailler et de s'y investir en éco-citoyens

Agir en menant des actions concrètes avec une vision positive et engageante

Couvrir l'ensemble du territoire pour éviter des zones blanches en termes de publics, de milieux naturels et de thématiques

Accompagner les projets de transition écologique et énergétique, émergents sur le territoire, qu'ils soient portés individuellement ou collectivement

Promouvoir un cadre de vie qui permet à chacun de s'épanouir individuellement et collectivement

Assurer et amplifier l'éducation, l'information, la formation sur l'environnement et la biodiversité pour tous les publics

NOS PUBLICS

LES FAMILLES

LES SCOLAIRES

LA JEUNESSE HORS TEMPS SCOLAIRE

LES ÉLUS ET AGENTS DE COLLECTIVITÉS

LES HABITANTS

LE GRAND PUBLIC

LES PROFESSIONNELS

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS OU EMPÊCHÉS

UNE ORGANISATION, DES MOYENS, POUR MENER À BIEN NOTRE PROJET

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration est formé de 8 à 18 membres actifs répartis en deux collèges :

- Collège de citoyens, associations : de 8 à 14 sièges
- Collège de collectivités : 0 à 4 sièges



UNE EQUIPE BÉNÉVOLE ET SALARIÉE

4 salariés pour 2,85 ETP

Des compétences et expertises : pédagogie, montage et animation de projets, naturaliste, facilitation, conception graphique...

DYNAMIQUE DE LA VIE ASSOCIATIVE : LIEN ENTRE ADMINISTRATEURS, SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

Mettre en place des temps de travail et de rencontres entre salariés et bénévoles, Favoriser l'engagement et l'immersion dans la vie de l'association, Développer des actions favorisant le pouvoir d'agir des bénévoles.



ORGANISATION STRUCTURELLE DU CPIE : ÉQUIPE, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Accompagner l'équipe de salariés, développer les compétences et la capacité d'évolution professionnelle

Assurer le bien-être au travail (locaux, temps de travail, télétravail...)

Conforter la transversalité au sein de l'équipe en termes d'organisation et de conduite de projets, Entretien du lien entre l'équipe et les instances décisionnaires de l'association (commissions thématiques) avec un partage des responsabilités.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

S'appuyer sur des outils de suivi de gestion financière,

Diversifier les financements de la structure (y compris privés) et formaliser les partenariats (conventions),

Travailler à la mise en place d'un modèle pérenne sur un plan économique et humain.



LIENS DU CPIE AVEC SON TERRITOIRE

Continuer à développer des collaborations avec d'autres structures (associations, entreprises, collectivités...) du champ de l'environnement, mais aussi social, culturel, sportif...

Construire davantage les relations entre le CPIE et les collectivités territoriales,

Affirmer et communiquer sur le rôle, les valeurs, l'expérience, les compétences et le positionnement de l'association.



ÉVALUATION DE NOS PRATIQUES

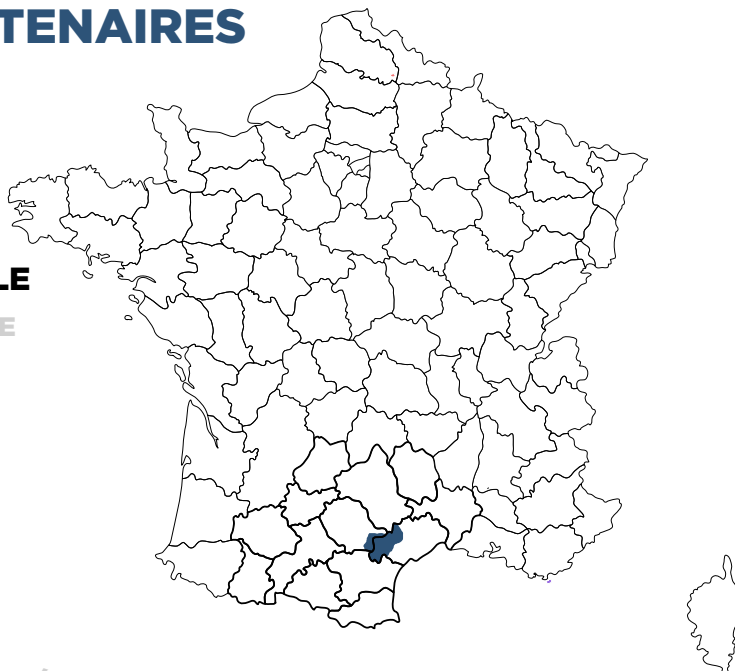
Auto-évaluation régulière au vu des critères du label CPIE.

Travailler à la mise en place de critères quantitatifs et qualitatifs pertinents pour mesurer l'impact de nos actions.



NOS PARTENAIRES

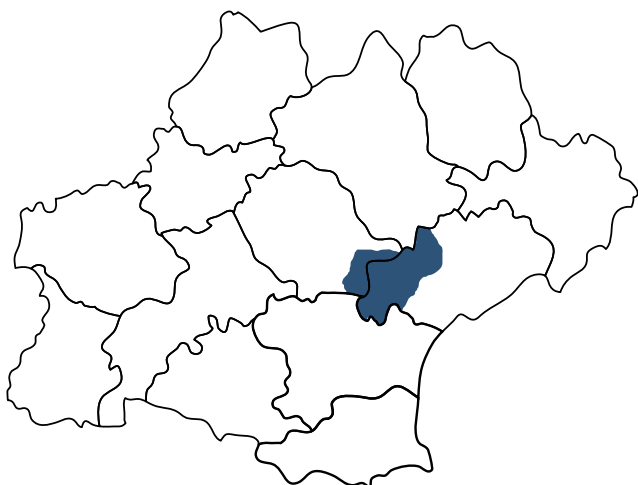
- RÉSEAUX
- PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
- PARTENAIRES TECHNIQUES



■ A L'ÉCHELLE NATIONALE

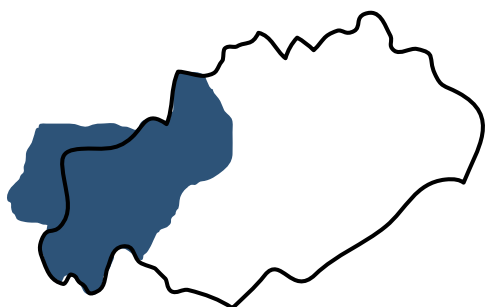
UNION NATIONALE DES CPIE
RÉSEAU DES CPIE (80)
FONDACTIONS

■ A L'ÉCHELLE RÉGIONALE



UNION RÉGIONALE DES CPIE (13)
GRAINE OCCITANIE
CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)
AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE (AERMC)
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (DRAJES)
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)
AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ (ARB)
ASSOCIATIONS EEDD
ASSOCIATIONS NATURALISTES
FONDACTIONS

■ A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE



COOPÈRE 34
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE 34
ASSOCIATIONS EEDD
ASSOCIATIONS NATURALISTES
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)
FREDON OCCITANIE

■ A L'ÉCHELLE LOCALE

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MINERVOIS AU CAROUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC
COMMUNES
PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
ETABLISSEMENTS DE SANTÉ
ASSOCIATIONS EEDD
ASSOCIATIONS NATURALISTES
ASSOCIATIONS CULTURELLES, SOCIALES
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)
OFFICE NATIONALE DES FORÊTS (ONF)
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON
ENTREPRISES